

## CONSEIL SUPERIEUR DES MESSAGERIES DE PRESSE

---

### ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DES DEPOSITAIRES DE PRESSE

ARTICLE 18-7 DE LA LOI DU 2 AVRIL 1947

---

### ANNEXES DE LA SYNTHÈSE DES RESULTATS DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

ARTICLE 8-4 DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL SUPERIEUR DES MESSAGERIES DE PRESSE

---

### VOLUME 10

- SAS Diffusion presse malouine - M. Vincent ANDRIEUX (dépositaire de presse de Saint-Malo), reçue le 16 juillet 2012 ;
- Cornouaille diffusion presse - M. Xavier BELIN (dépositaire de presse de Quimper), reçue le 16 juillet 2012 ;
- M. Philippe SICARD (dépositaire de presse de Digne), reçue le 16 juillet 2012 ;
- Tarbes diffusion presse, Mme Catherine LARTIGUE (dépositaire de presse de Tarbes), reçue le 16 juillet 2012 ;
- Vendée distri presse - M. Serge. SAIBAND (dépositaire de presse de Challans), reçue le 16 juillet 2012 ;
- M. Vincent LIEBART (dépositaire de presse de Bruay), reçue le 17 juillet 2012 ;
- Roche diffusion presse - M. Jean-Michel GATINOL (dépositaire de presse de La Roche-sur-Yon), reçue le 17 juillet 2012 ;
- Valence presse – M. Didier COTE (dépositaire de presse de Valence), reçue le 18 juillet 2012

**Annexe 40 - Contribution de M. Vincent ANDRIEUX, SAS Diffusion Presse  
Malouine, dépositaire de presse de Saint-Malo**

Mr ANDRIEUX VINCENT

Gérant de la SARL Diffusion Presse Malouine

Z.A Actipole 35

35540 Miniac-Morvan ,

DEPOT DE SAINT-MALO,

PLATE-FORME DISPARAISANT SELON L'ACTUALISATION DU SCHEMA

**CONTRIBUTION SUR LE PROJET D'ACTUALISATION DU  
SCHEMA DIRECTEUR DU RESAU DES DEPOSITAIRES DE  
PRESSE**

Le 13 Juillet 2012, Miniac-Morvan.

## **1 LA RENTABILITE DES PLATES-FORME :**

Les différents bilans annuels de mon entreprise, consultables librement, tendent à démontrer sa rentabilité (au contraire de beaucoup d'autres futures plates-formes).

Mes projections à trois ans, malgré le contexte économique difficile, m'assure une rentabilité après 2015, sachant que nous avons su nous diversifier notre activité afin d'endiguer ce recul de chiffre d'affaire. Les charges fixes ont, en outre, été abaissées, sans dégrader pour autant la qualité de service.

Je suis par contre très dubitatif quant à la rentabilité future d'une plate-forme, incluant le réseau de Saint-Malo dans celui de Rennes, au vu des coûts engendrés et des charges inhérentes au fonctionnement d'une agence de la SAD.

## **2 LA QUALITE DE LIVRAISON :**

Jusqu'à preuve du contraire, la qualité de service doit être au minimum maintenue après la mise en place du projet Kurt, voire être améliorée d'après les projections de ce rapport.

Aujourd'hui, je livre l'intégralité de mon réseau avant ouverture, en parcourant 56 Kms comme point de vente le plus lointain de mon dépôt.

Il est impossible que cette qualité de livraison soit maintenue, si mon réseau est répartie entre la SAD de Rennes, Le dépôt de Saint-Briec, et le Dépôt d'Avranches.

Certains points de vente, qui ont une grosse saisonnalité, et donc des ouvertures, très tôt l'été, vont se trouver à 94 Kms du dépôt rattaché. (Saint-Lunaire, Saint-Briac...).

Après une simulation sur Toursolver, le logiciel d'optimisation de tournées propose six tournées pour livrer dans les délais les points de vente de mon réseau par la S.A.D de Rennes au regard des contraintes de livraison des quotidiens.

Ces tournées seront donc plus coûteuses, à traiter au départ de Rennes.

De plus, je signale, qu'aucun titre, tant PRESSTALIS, que MLP, n'est décalé dans sa mise en vente sur mon réseau. (Je crois savoir que ce n'est pas le cas dans toutes les situations.)

L'ensemble de mes audits sont satisfaisants, et les derniers réalisés par Presstalis, m'annonçaient une qualité au-delà des critères demandés. Peut-on garantir celle-ci aux éditeurs par la suite, si ce plan est appliqué ?

### **3 LA SAISONNALITE :**

Le réseau de Saint-Malo, est composé de villes extrêmement saisonnières. Dès lors comment imaginer un traitement, entre autre pour les quotidiens, équivalent au vu des effectifs présents dans la S.A.D.

La commune de Dinard, qui serait rattachée à la S.A.D de Rennes, et qui se trouverait donc à 70 Kms du futur dépôt, passe par exemple de 30 exemplaires Figaros Magazines, à 230 exemplaires en saison.

Idem pour Saint Briac, situé à 82 Kms de Trémuson (Saint-Brieuc), qui passe de 20 à 180 Figaro Magazine.

Voici quelques autres exemples, de situations difficilement gérables :

- Rennes-Cancalle: 72 Kms, ouverture des 2 points de vente, à 7h00 en saison pour la Maison de la Presse ,250K€ C.A, et 6h30 pour le port 130K€. (Dépôt à 22kms)
- Rennes-Dinard: 73 Kms, ouverture 7h00 en saison, 400K€ de C.A. (Saison à prévoir pour les 4 Magasins).
- Trémuson-St Lunaire: 93 Kms, 170 K€ de C.A. 30% du C.A juillet/Aout.
- Trémuson- St-Briac 91 Kms, 170 K€ de C.A, prévoir 20 figaro en hivers, 250 en été /jours (Fig-Mag aussi!!)

Je livre 99% de mon réseau avant ouverture, je ne crois pas une seconde au 98% pour la S.A.D au vu des kilométrages, il leur faudrait 6 tournées.

#### **4 LA SAUVEGARDE DES POINTS DE VENTE :**

La carte proposée par « Kurt », détache entre autre le réseau de Dinan, pour lequel je suis limitrophe avec la S.A.D de Rennes. Il se trouve que c'est notamment sur ce secteur que la S .A.D, a fermé de nombreux points de vente. (Quelques-uns m'ayant contacté pour être rattaché à mon réseau !!) Il paraît donc difficile d'expliquer que ce secteur jugé non rentable ce jour, devienne intéressant aujourd'hui pour Presstalis.

#### **5 LA PARTIE RACHAT :**

Dans l'hypothèse, d'une vente de mon dépôt, comment puis-je projeter une revente de 80% de mon réseau, à la S.A.D de Rennes ? Comment va être financé ce rachat, et comment assurer mon indemnisation? (j'ai racheté les parts, il y a 3 ans et demi)

**Annexe 41 - Contribution de M. Xavier BELIN, Cornouaille Diffusion Presse,  
dépositaire de presse de Quimper**

Ergué-Gabéric, 13 juillet 2012

Conseil Supérieur des Messageries de Presse  
Monsieur Le Président  
98 Boulevard Malherbes  
75008 PARIS

Monsieur Le Président,

Suite au rapport de synthèse du cabinet Kurt Salmon concernant le nouveau schéma directeur du niveau 2, vous trouverez ci-dessous mes observations sur les mesures envisagées au niveau de ma zone de chalandise.

Plusieurs objectifs fixés par le CSMP me paraissent importants dans la mise en place de nouvelles plateformes en Bretagne :

- Répondre à l'efficacité économique et l'efficacité commerciale
- Favoriser les synergies avec les acteurs de la Presse Régionale
- Diminuer le nombre de plateformes
- Optimiser le nombre de kilomètres parcourus
- Equilibre économiques fragile en 2015

La solution de maintenir la plateforme de QUIMPER et de prendre sous mandat quelques diffuseurs de LORIENT me semble pas suffisante et sans viabilité économique à terme.

Le rapprochement du Dépôt de LORIENT sur VANNES avait été validé en son temps par la CDR afin de supprimer une plateforme et de réaliser des économies mais n'a jamais été conduit à son terme. Je n'ai pas à faire les frais de cette défaillance.

CORNOUAILLE DIFFUSION PRESSE  
Route de Coray – Lestiriou  
29500 ERGUE-GABERIC  
Tel : 02 98 90 19 41 Fax : 02 98 90 25 34  
quimper@alliancedistribution.fr

Votre proposition n'apporte aucune réponse, tant que le plan économique que sur le développement du chiffre d'affaires et me bloque dans mes perspectives de rapprochement avec la PQR.

Je vous propose donc une solution de groupage des situations de QUIMPER et de BREST (voir la partie Finistérienne de LORIENT) afin de répondre aux objectifs fixés.

Cette solution se traduit par :

- L'implantation d'une nouvelle plateforme au centre de la zone (Ci-joint une carte)
- L'optimisation des coûts kilométriques (Nord et Sud)
- Le rapprochement des services administratifs et commerciaux
- La suppression d'une plateforme
- L'intégration d'éditeur de PQR (Le Télégramme) et de PHR
- L'équilibre économique réalisable dès 2015 sans dégradation de la mission du dépositaire, intégrant les investissements réalisés

Je constate depuis plusieurs années une dégradation de notre équilibre financier qui nécessite la restructuration de ma zone de chalandise conformément à mon projet.

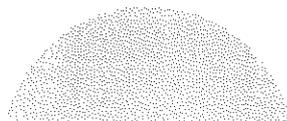
Je vous demande ainsi de bien vouloir revoir votre étude sur le cas de QUIMPER et je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Bien cordialement.  
Xavier BELIN  
Dépositaire de Presse à Quimper.

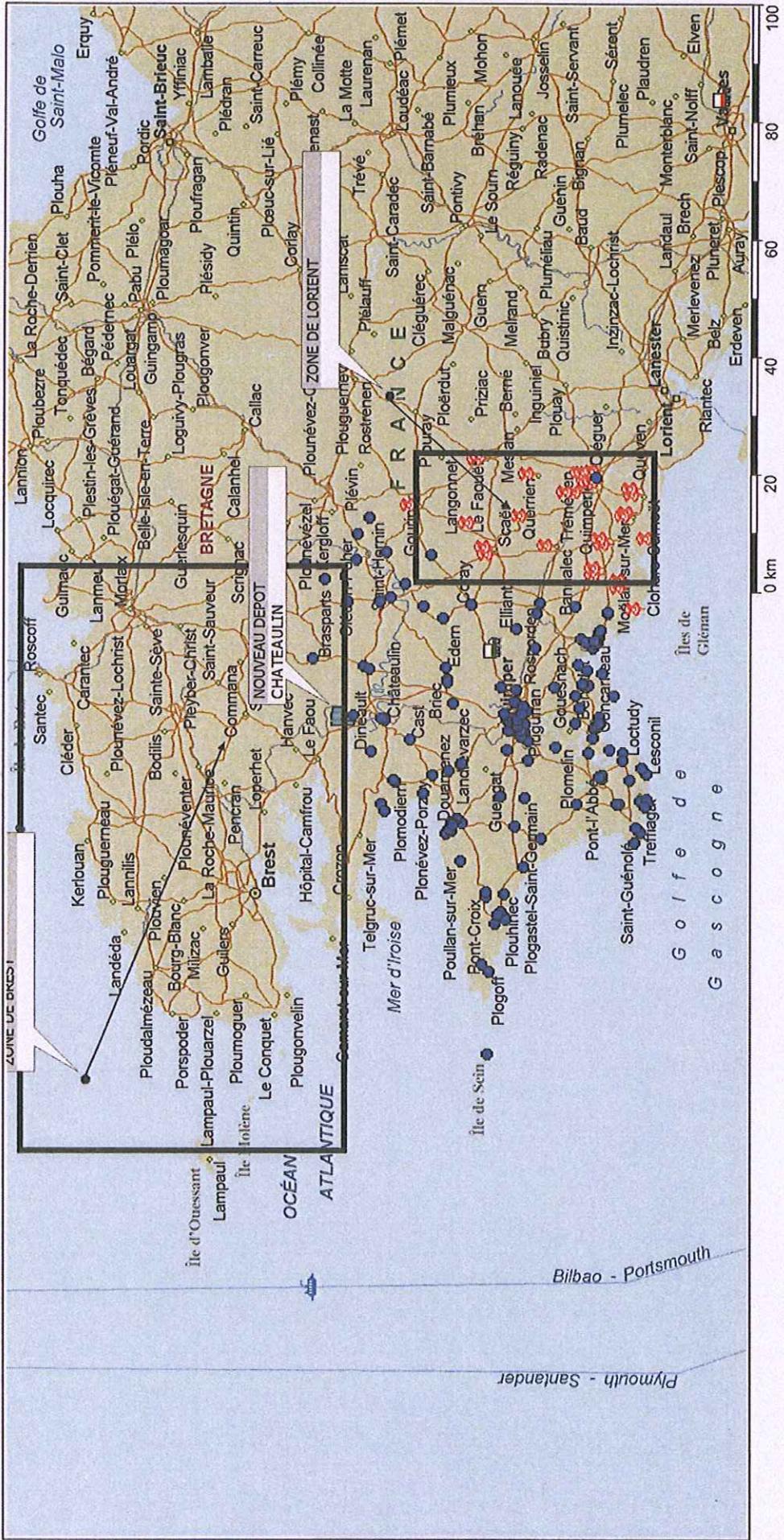
**CORNOUAILLE DIFFUSION PRESSE**

Route de Coray – Lestiriou  
29500 ERGUE-GABERIC

Tel : 02 98 90 19 41 Fax : 02 98 90 25 34  
quimper@alliancedistribution.fr



# CARTE CSMP 2012



Copyright © 1988-2003 Microsoft, Corp. et/ou ses fournisseurs. Tous droits réservés.  
 © 2002 Navigation Technologies B.V. et ses fournisseurs. Tous droits réservés. © Crown Copyright 2002. Tous droits réservés. Licence numéro 100025500.

**Annexe 42 - Contribution de M. Philippe SICARD, Haute Provence Presse,  
dépositaire de presse de Digne**

**Philippe Sicard**  
Dépositaire à DIGNE  
Parc industriel « la cassine »  
04310 PEYRUIS  
04.92.34.57.66.

CSMP  
Mr Jean Pierre ROGER  
Président  
99, Boulevard Malesherbes  
75008 Paris

Peyruis le 16 juillet 2012

Mail avec AR

Monsieur le Président,

Suite à la consultation publique, concernant l'actualisation du schéma directeur du réseau des dépositaires de presse, je vous prie de bien vouloir recevoir ma contribution pour le dépôt de DIGNE.

Concernant l'actualisation de mon secteur, je souhaite vous faire part de ma réflexion sur ce sujet.

-1/les villages de Corps (38970), Lus la croix haute(26620), La chapelle (05800), Saint Firmin (05800), Artignosc/Verdon (83630) et Bauduen(83630) ne font plus parti de mon réseau. C'est dans la logique des choses, car ils se situent aux extrémités de mon secteur et ils coutent en kilomètres.

-2/contrairement, les points de St Bonnet(05500) et de La Fare en Champsaur(05500), que vous avez basculé sur Grenoble, font parti d'une tournée qui englobe tout le Champsaur et qui n'est rentable qu'avec l'apport de ces deux villages. Me les enlever revient à me pénaliser encore plus qu'auparavant. Donc je ne souhaite pas céder St Bonnet et La Fare. (Voir tournée sur plan annexe n°1)

-3/Vous m'apportez les villages de Saint Paul les Durance(13115), la Bastide des Jourdans(84240) et Beaumont de pertuis(84120). Ces points de vente ne peuvent entrer dans une tournée existante. Dans l'état, avec ces trois ajouts vous annulez tout le boni que vous m'avez octroyé au paragraphe 1. La solution serait que je récupère les villages de : Pertuis (84120, La Bastidonne(84120), Grambois(84240), La tour D'aigues(84240), Saint Martin la brasque(84760) et La Motte D'Aigues(84240) afin de faire une boucle qui avec l'apport de la ville de Pertuis deviendrait rentable. Nous sommes à 40 minutes seulement de Pertuis. (Voir tournée sur plan annexe n°2)

-4/ je reprends les villages de Montbrun les bains(26570), Viens(84750), Saint Martin de Castillon(84750) et Sault(84390). Cet apport est très cohérent car il permet de faire une boucle, qui même si le chiffre n'est pas très important, il renforce l'existant.

Voici en quatre paragraphes ma vision des choses accordées aux vôtres sur mon réseau.

Par ailleurs, je voulais vous alerter sur la situation financière de mon dépôt. Vous avez déjà eu mon précédent courrier qui relevait les grandes lignes de ma situation et je désirais par ce courrier vous réitérer mes très vives inquiétudes.

Je fais aujourd'hui 15111 kilomètres par semaine, soit 785772 kilomètres à l'année, dont le cout minimum est de : pour un taux moyenné de 0.67 € le Km, de 518 609 €. Mon chiffre d'affaire est de 10 millions environ. Le calcul est vite fait : mon impact transport est de plus de 5%. Comment voulez vous, même avec cette actualisation, que je puisse continuer vous apporter ma totale collaboration, ou tout simplement subsister ?

**Philippe Sicard**  
Dépositaire à DIGNE  
Parc industriel « la cassine »  
04310 PEYRUIS  
04.92.34.57.66.

Si, comme il est écrit dans le document de Kurt Salmon, la rémunération des frais de port reste sur les bases d'un pourcentage, mon dépôt de montagne est condamné à mourir très rapidement. Contrairement, une rémunération faite sur des frais de port au réel, assurerait la pérennité du secteur.

Même en grattant au maximum sur les frais de port, il reste une base incompressible qui représentera toujours un plancher de 510 000 €. Mon secteur est immense et mon chiffre d'affaire sera toujours tout petit.

Le système développé dans votre réflexion (Kurt Salmon) ne peut convenir aux dépôts de ma configuration. En effet, nous représentons très peu en C.A., et dans peu de temps, avec la baisse annoncée, nos frais de port vont représenter 5%, 6%, etc.

Il me semble que pour nos dépôts une rémunération adaptée doit être mise en place, notamment les frais de port au réel. Notre situation géographique et économique impose naturellement celle-ci.

Nous sommes peu dans mon cas (5% d'impact frais de port) et nous représentons un tout petit chiffre d'affaire au national. Nous conforter dans notre situation, vous garantirait la distribution de manière sûre dans des secteurs difficiles et vous assurerait de notre totale implication.

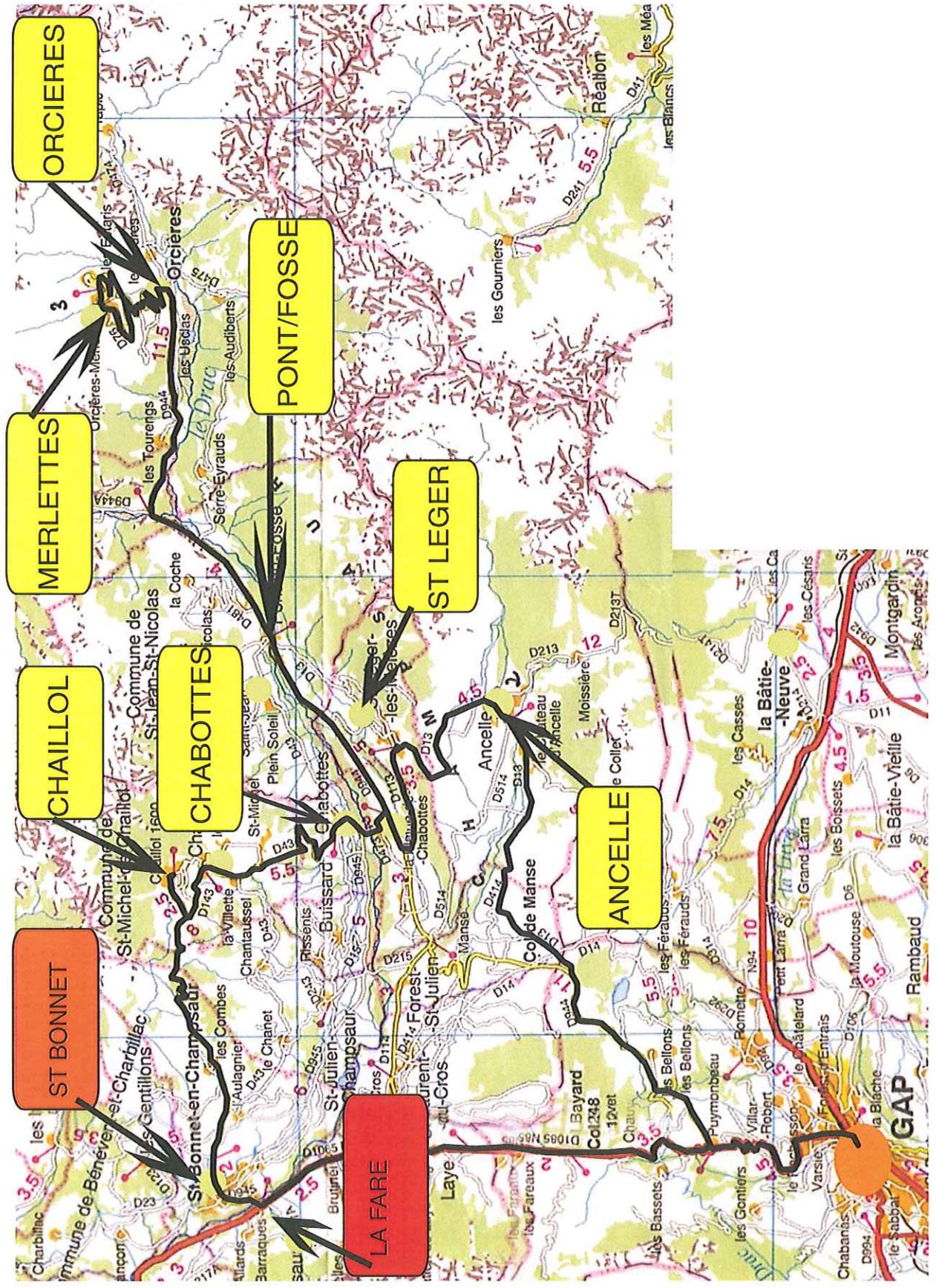
Je reste persuadé que vous êtes très attentif à ma situation et que vous saurez trouver la bonne solution qui apportera une nouvelle vie au dépôt de DIGNE.

Restant à votre entière disposition, je vous prie, Monsieur le président, d'accepter mes salutations les plus respectueuses.

Le dépositaire

Philippe SICARD

LES DEUX POINTS EN ROUGE SONT SUR LE DEBUT DE MA TOURNEE C EST UN PASSAGE OBLIGE POUR CETTE TOURNEE CHAMPSAUR





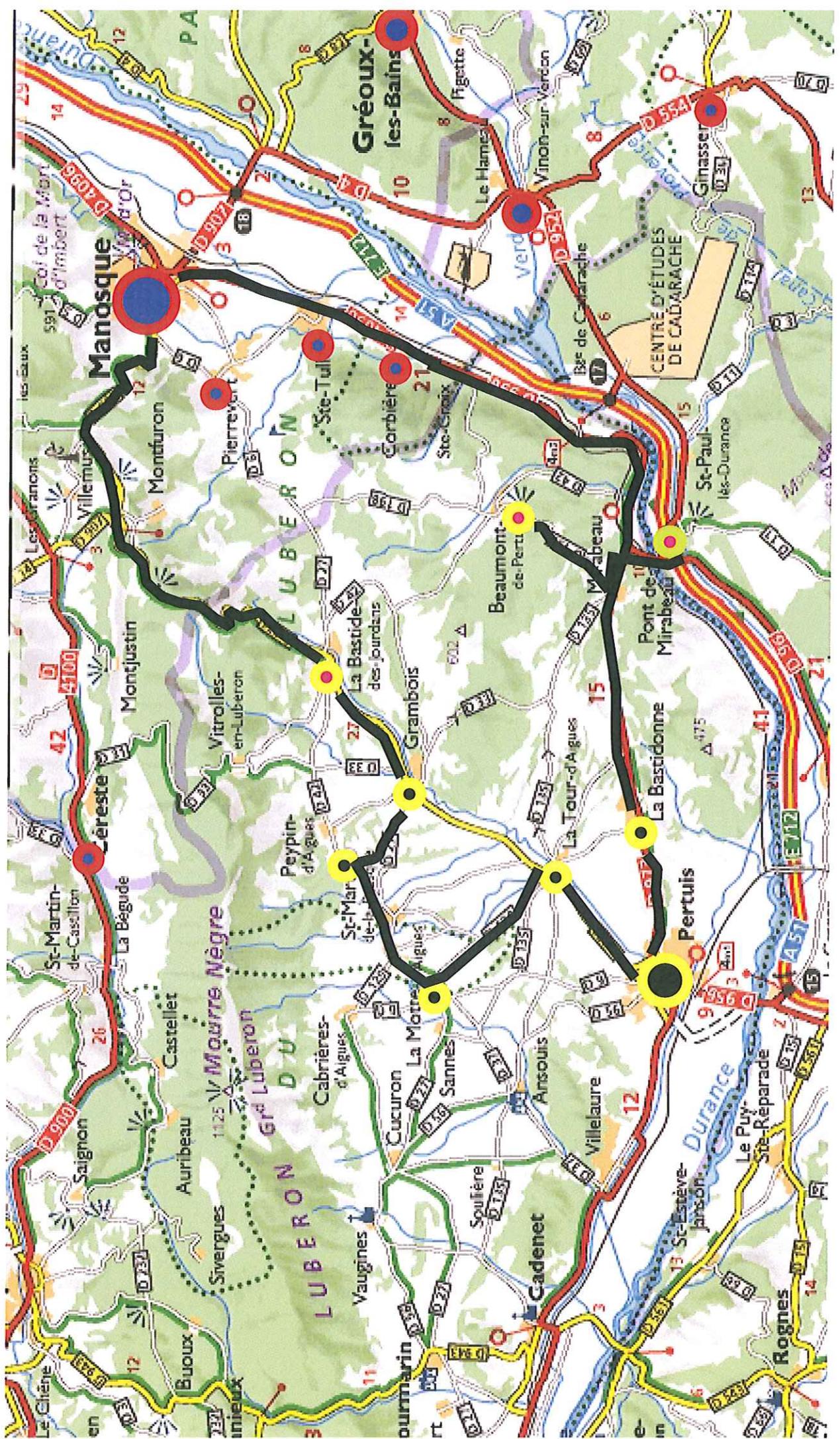
villages souhaités



villages kurt salmon



villages déjà servis



**Annexe 43 - Contribution de Mme Catherine LARTIGUE, Tarbes Diffusion  
Presse, dépositaire de presse de Tarbes**

## 1. Approche générale du rapport

L'absence de chiffrage du cout de cette restructuration est étonnante surtout pour des dépôts saisonniers de montagne.

Nous sommes confronté a des conditions climatique et des temps d'accès aux stations de ski qui ne sont pas théoriques en km, mais en conditions d'enneigement.

De plus les nombreuses études menées démontrent que les frais de port sont insuffisant depuis de nombreuses années vu les couts logistique de la montagne.

Il apparaît donc que des synergies avec le acteurs de la presse régionale sont impératives pour une rentabilité pérenne.

## 2. Approche logistique de ma zone

Se rapport comporte de nombreuses approximations logistique que je vais démontrer:

- La station de ski de la mongie qui comporte deux diffuseurs a disparue et n'est affectée ni a Pau ni a Montrejeau
- Deux communes distantes toutes les deux de 2km sont desservies par deux plateforme: Pau prend Louey et Montrejeau prend Juillan
- Même aberration: Pierrefitte et Cauterets (même Vallée) servie par les deux plateformes
- Rabastens sur Montrejeau et Villecomtal sur Pau, ces deux villes étant distantes de 6 km
- Et pour finir, la livraison de Bagnere de Bigorre par la plateforme de Montrejeau empreinte un accès qui est impraticable en hiver

Par l'éclatement de Tarbes, les horaires de livraison en montagne seront fortement dégradés. C'est d'autant plus dommageable car c'est la zone qui a le *plus de potentiel*.

De plus, le dépôt de Tarbes viens de finaliser un accord de distribution avec le quotidien régional (la dépêche du midi).

En considérant que le dépôt de Tarbes soit éclaté entre Pau et Montrejeau, l'activité portage qui représente plus de la moitié du C.A du quotidien régional sur la zone ne sera pas réalisable au départ de la plateforme de Pau.

En effet la suppression de Tarbes conduirai inévitablement l'éditeur la dépêche du midi a reconstituer un reseau complémentaire afin de garantir la distribution de ses titres.

La situation géographique du dépôt de Pau ne permet pas des horaires de livraison compatible avec le portage sur la zone de Tarbes.

La présence de 3 *relais « H »* sur la zone de Tarbes avec des impératif de livraison avant 5h30 vu la forte saisonnalité.

## **Contre Proposition**

Les accords signés avec le quotidien régional la dépêche du midi nous permette de mettre en place une synergie en mutualisant les couts de livraison.

D'un comme un accord le dépôt de Foix , de Tarbes et le quotidien régional projettent l'éclatementt de la plateforme Presstalis de Montrejeau.

Cela permettrai une zone homogène, pérenne, aussi bien en terme de cout de fonctionnement, que de qualité de service (horaires de livraison avant ouverture des magasins comme nous le stipule notre mandat) pour les 3 acteurs.

## **Conclusion**

L'utilisation a outrance de logiciels de routage par des intervenants extérieurs a la profession, conduit a des aberrations logistique, commerciales, et un gâchis humain.

Une réflexion par zone avec les acteurs concerné aurais donné de bien meilleurs résultats.

**Annexe 44 - Contribution de M. Serge SAIBAND Vendée Distri Presse,  
dépositaire de presse de Challans**



# VENDEE DISTRI PRESSE

Square Joseph Cugnot – 85300 CHALLANS.

Tel : 02.51.49.15.07 Fax : 02.51.49.26.11 Email : [serge.saiband@wanadoo.fr](mailto:serge.saiband@wanadoo.fr)  
S.A.R.L au capital de 95 608 euros. Siret 395 379 985 00025-APE 4618Z

Challans, le 15 juillet 2012

Lettre envoyée en recommandé avec A.R.

A l'attention de M. le Président du CSMP

Conseil Supérieur des Messageries de Presse  
Secrétariat Permanent  
M. Le Président  
99, Bd Malesherbes  
75008 - PARIS

Monsieur le Président,

Comment ne pas être abasourdi par les résultats de l'étude du Cabinet Kurt Salmon, comment rayer de la carte un des départements qui fait parti des meilleurs résultats du territoire, si ce n'est pour le bénéfice intégral de Presstalis.

Je commence à croire que nous payons notre bonne gestion, notre organisation rationnelle et surtout notre bonne tendance qui ne peut servir qu'à raviver momentanément ceux de la SAD de Nantes. Cette année, la SAD projetait de supprimer 50 points de vente, les premiers ont pu passer, l'UNDP qui serait intervenu aurait réussi à stopper certaines fermetures. Combien de points de vente Presstalis avait prévu de fermer sur l'ensemble du territoire ? Le mot capillarité a complètement disparu du langage de cette messagerie qui en parle que quand ça l'arrange.

Le dépôt de Challans s'est toujours battu pour maintenir un nombre de diffuseur équivalent mais a surtout œuvré pour contenir la baisse du CA, pour preuve :

Sur les 5 dernières années le national accuse -25%, Challans : -12,23%

Est-ce que ce Cabinet a posé les bonnes questions aux bonnes personnes, selon les échos de l'ensemble de mes collègues, dans la grande majorité des cas, c'est Presstalis qui est bénéficiaire de ces mesures, mais je ne parlerai qu'au nom du dépôt de Challans et en vous donnant une vision objective à plus ou moins long terme sur ce département.

Actuellement la SAD de Nantes règle 499 diffuseurs avec 2 personnes, malheureusement si une d'entre elle part en vacances ou est malade, elle n'est pas remplacée, à Challans, c'est 1 personne et demi en permanence, avec un remplacement systématique et ceci aussi bien pour les 70 diffuseurs hors saison que pour les 125 en saison.

Le rattachement du dépôt de St Nazaire avec La Baule Guérande à la SAD de Nantes a laissé d'amers souvenirs à bon nombre de diffuseurs et d'éditeurs. Les problématiques d'un dépôt saisonnier sont très importantes et le travail est complètement différent d'une grande ville. Ce rapport va hélas réitérer les mêmes erreurs.

Cette SAD va passer à 867 diffuseurs, comment dans ce cas connaître l'ensemble de ses clients, l'informatique ne résout pas tout, et même la présence commerciale terrain, (quand elle existe)

ne règle pas non plus l'ensemble des problèmes, les responsables titres n'ont que des N° de diffuseurs, où passe la sensibilité d'un régleur qui ne peut connaître son réseau?

Pour moi, le système est entré dans une phase destructrice où le nombre de points de vente va chuter obligatoirement et de façon importante. J'ai du mal à comprendre que l'on puisse obtenir un travail de qualité et de bonnes performances au delà de 300 diffuseurs.

En analysant la carte avec la suppression de la Vendée, c'est l'explosion de la quantité gasoil, et quand on sait que cette source va inexorablement coûter plus cher, on peut rester dubitatif sur les économies annoncées.

La moyenne des distances maximum annoncée est largement inférieure à la réalité, mais sur l'ensemble des distances analysées, que retient-on comme distances maximum ?

Des questions subsistent :

Comment est-on arrivé à ce chiffre de 23 M€ d'économies, quelle en a été la méthode de calcul, peut-on en avoir le détail ?

Quel est le coût de cette restructuration, car comme le rapport l'indique c'est la méthode Ricol Lastérie éventuellement revalorisée qui est toujours en vigueur. Dans ce cas est ce que Presstalis a les moyens de cette restructuration, et dans la négative quelle est la pertinence de ce plan ?

Voici ma vision de la distribution sur la Vendée :

Vu les constats évoqués ci-dessus, je vous proposerai une plate forme sur la Vendée issue du rapprochement des dépôts de Challans et La Roche sur Yon.

Ce dépôt pourrait être basé à l'endroit du dépôt actuel de La Roche sur Yon, certains aménagements permettraient à cette structure de distribuer correctement 300 diffuseurs, avec une bonne qualité de service. Les coûts de transformation seraient minimalisés.

Le partage des compétences sur cette plate forme ne pourra qu'être bénéfique à l'ensemble du réseau avec un développement de la presse et une très bonne exploitation des produits de diversification.

Cette structure passerait sans problèmes le cap 2015, avec une bonne rentabilité envisagée sur les 5 années à venir.

Je vous propose donc 1 plate forme supplémentaire tenue par 2 dépositaires typiquement saisonniers sur une zone en grande partie saisonnière, assurant une pérennité de la qualité de services et du système de distribution.

Dans l'intérêt de la presse, j'espère que cette carte est provisoire et que la sagesse l'emportera pour un découpage plus logique.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Serge SAIBAND.



**Annexe 45 - Contribution de M. Vincent LIEBART, dépositaire de presse de Bruay**

Vincent LIEBART  
dépositaire de presse de Bruay

CENTRAL PRESSE

Zone Industrielle

62620 RUITZ

**Contribution à la publication du rapport du cabinet Kurt Salmon du  
dépositaire de Bruay sur sa zone de chalandise.**

Ma contribution porte sur la réorganisation présentée de la zone de distribution où se situe mon dépôt.

Je souhaite apporter mon point de vue d'acteur local de la distribution dans une partie du Pas de Calais.

Ayant mis en vente mon dépôt depuis environ un an , je ne suis pas surpris de voir que je ne fais pas partie des futurs dépositaires faisant partie du schéma du cabinet de Kurt Salmon.

Je tiens à préciser cependant :

- que j'ai pris la décision de mettre en vente en raison du manque de responsabilité des Sociétés de messagerie qui ne prennent aucune décision face à la baisse structurelle des ventes de la presse depuis maintenant environ 8 ans.
- Que cette décision est prise en raison d'un trop grand nombre de plans, de schémas directeurs non achevés, voire même non démarrés !
- Que ma position pourrait évoluer en fonction de nouvelles perspectives d'avenir de la profession (évolution du réseau, évolution de la rémunération, évolution des méthodes de travail, etc...).

Je souhaite préciser aussi que je suis conscient que la situation ne peut durer dans l'état actuel des choses et qu'il faut absolument réagir au plus vite avant qu'il ne soit trop tard (si toutefois il est encore temps !). Trop de plans, de schémas directeurs sont malheureusement à ce jour non aboutis.

Une réelle synergie est pourtant possible et souhaitable commercialement et économiquement.

Nous savons tous que toutes les discussions se font dans le cadre d'un marché structurellement en baisse.

Les entrepreneurs qui vont relever le challenge le feront avec force et vigueur et surtout l'hypothèse que le marché pourra malgré tout porter le projet à son terme. A l'examen des moyens financiers et humains importants qu'il va falloir mobiliser pour réussir ce remembrement, ne pas essayer de mettre toutes les chances du côté de ceux qui vont se lancer dans ce projet est prendre un risque de voir le système de la distribution de la presse disparaître.

**Ma proposition d'aménagement local du rapport Kurt Salmon.**

Il est proposé dans le rapport Kurt Salmon que la plateforme de Douai soit maintenue et qu'il lui soit affecté la quasi totalité des points de vente de Bruay.

Je souhaite faire part, qu'à partir du moment où la situation évolue et qu'elle permet de se projeter dans une situation économique viable dans les années à venir, alors le dépôt de Bruay est aussi bien placé pour distribuer le papier sur la zone de chalandise concernée.

Je souhaite faire part également que concernant les évaluations des dépôts, la méthode Rycol prend en compte les effets de synergie et que cette synergie existe réellement dans une région où la densité de population est l'une des plus importante de France.

Je précise enfin que la situation de Douai passera de 162 à 651 diffuseurs, soit la deuxième augmentation en nombre de diffuseurs en France ! Qu'une telle augmentation ne peut se faire sans une aide extérieure, et qu'à partir de ce constat, il serait aussi envisageable de faire la même chose au dépôt de Bruay.

\*

\*            \*

Vincent LIEBART, dépôt de presse de Bruay, Zone Industrielle, Quartier les Hallots, 62620 RUITZ

**Annexe 46 - Contribution de M. Jean-Michel GATINOL, Roche Diffusion Presse,  
dépositaire de presse de La Roche-sur-Yon**



## **ROCHE DIFFUSION PRESSE**

22 Rue des Bazinieres – BP251  
85000 LA ROCHE SUR YON.

Tel : 02.51.62.24.49 Fax : 02.51.47.95.76 Email : [rdp85@club-internet.fr](mailto:rdp85@club-internet.fr)  
SARL au capital de 49660 €. Siret 38266783500011-APE 4618Z

La Roche sur yon  
Le 12 juillet 2012

A l'attention de Monsieur le président du CSMP

Monsieur,

C'est avec le plus grand étonnement que j'ai découverts les résultats de l'étude du Cabinet Kurt Salmon, il résulte d'un travail de bureaucrates et de technocrates qui rayent de la carte un des départements qui fait parti des meilleurs résultats du territoire, tout cela au profit de Nantes.

Il me semble que nous payons, la situation de la Roche Sur Yon et Challans, notre bonne gestion, nos efforts pour obtenir des situations rationnelles et surtout des évolutions moins mauvaise que celle de Nantes. Cette année, la SAD projetait de supprimer 50 points de vente, certains d'entre eux étant venus pleurer à ma porte. Combien de points de vente Presstalis avait prévu de fermer sur l'ensemble du territoire ? La capillarité du réseau à une forte tendance à disparaître, et je ne suis pas certain que ces points de vente seront mieux traités au départ de Nantes que de la Roche Sur Yon.

Le dépôt de la Roche Sur Yon à toujours essayé de garder un nombre de diffuseurs stable. En effet le département à très forte tendance saisonnière a aussi pour lui un accroissement de population égal au double de celui de la moyenne nationale.

Evolution sur ces 5 dernières années, le national -25%, la Roche : -16,4%

Est-ce que ce Cabinet a poser les bonnes questions aux bonnes personnes, selon les échos de l'ensemble de mes collègues, dans la grande majorité des cas, c'est Presstalis qui est bénéficiaire de ces mesures, mais je ne parlerai qu'au nom du dépôt de la Roche et en vous donnant une vision objective à plus ou moins long terme sur ce département.

Les problèmes d'un dépôt saisonnier sont très importants et le travail est complètement différent d'une grande ville. Il faut se souvenir du douloureux rattachement de la situation de St Nazaire et Guérande à Nantes. Je crains fort qu'il en soit de même pour le cas de la Roche Sur Yon et Challans. Pour mémoire la Vendée est le deuxième département touristique de France, l'avez-vous dit au cabinet Kurt Salmon ?

Nous allons passer d'une distribution raisonnée à une distribution sans âme et état d'âme.

Des questions subsistent :

D'où dort ce chiffre de 23 M€ d'économies, quel en a été la méthode de calcul, peut-on en avoir le détail ?

Combien va coûter cette restructuration, et quel va être le retour sur investissement. Car comme le rapport l'indique c'est la méthode Ricol Lastérie éventuellement revalorisée qui est toujours en vigueur. Dans ce cas qui va payer, j'ai cru comprendre que Presstalis avait quelques difficultés financières.

Ma vision commune avec Challans de la distribution sur la Vendée :

Vu les constats évoqués ci-dessus, je vous proposerais une plate forme sur la Vendée issue du rapprochement des dépôts de Challans et La Roche sur Yon.

Ce dépôt pourrait être basé à l'endroit du dépôt actuel de La Roche sur Yon, certains aménagements permettrait à cette structure de distribuer correctement 300 diffuseurs, avec une bonne qualité de service. Les coûts optimisés au maximum.

Le partage des compétences sur cette plate forme ne pourra qu'être bénéfique à l'ensemble du réseau avec un développement de la presse et une très bonne exploitation des produits de diversification.

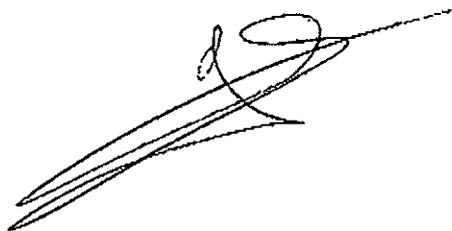
Cette structure passerait sans problèmes le cap 2015, avec une bonne rentabilité envisagée sur les 5 années à venir.

Je vous propose donc 1 plate forme supplémentaire tenu par 2 dépositaires typiquement saisonniers sur une zone en grande partie saisonnière, assurant une pérennité de la qualité de services et du système de distribution.

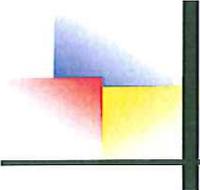
Dans l'intérêt de la presse, j'espère que cette carte est provisoire et que la sagesse l'emportera sur l'industrialisation de la distribution avec un mépris total des horaires de livraison.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean Michel GATINIOL.



**Annexe 47 - Contribution de M. Didier COTE, Valence presse, dépositaire de presse de Valence**



# VALENCE PRESSE

2 PLACE EDMOND REGNAULT - NOVALPARC -  
26000 VALENCE  
TEL : 04 75 57 99 80 - FAX : 04 75 57 46 92

Valence, le 16 juillet 2012

Objet : commentaire sur le rapport du cabinet Kurt Salmon

A l'attention de Mr le Président du Conseil supérieur des messageries de presse.

Monsieur le Président,

Je fais suite au rapport du cabinet Kurt Salmon, concernant le secteur de VALENCE et vous informe de nos remarques et réserves à propos de l'actualisation préconisée par ce cabinet.

Nous nous apercevons que, selon ce nouveau découpage, nous perdriions plusieurs points de ventes très importants qui vont avoir un impact très sérieux dans la rentabilité des tournées concernées et donc du dépôt. Voici l'ensemble des magasins qui disparaîtraient du secteur de VALENCE avec, à coté, le chiffre d'affaires correspondant à ces magasins (CA année 2011)

1/ Au profit du dépôt du Puy (rattaché à un dépôt Presstalis)

Arcens – St Agrève – St Martin de Valamas :

**212253 €**

2/ Au profit du dépôt d'Avignon (dépôt Presstalis)

Aubres, Condorcet, Mirabel aux Baronnies, Nyons, Remuzat, Sahune, St Maurice s/Eygues, Taulignan, Vinsobres.

**778765 €**

3/ Au profit du dépôt de Roussillon (rattaché à un dépôt Presstalis)

Etables, Rochepeule, St Félicien, St Victor, Secheras, Erome.

**99818 €**

Ces pertes de chiffres d'affaires seraient insurmontables pour pérenniser les tournées actuelles et nous obligeraient à réorganiser l'ensemble du transport de la Presse sur les secteurs concernés et affaibliraient considérablement la rentabilité du dépôt de Valence.

Concernant les magasins de l'Ardèche (l'ensemble des points de ventes qui partirait au profit du Puy et de Roussillon), nous effectuons également la distribution du quotidien régional (le Dauphiné Libéré) pour ces points de vente, ce qui nous permet de rentabiliser le coût du transport sur un secteur montagneux avec des magasins ayant un faible chiffre d'affaires en moyenne. Or le rapport Kurt Salmon ne tient pas compte de la PQR qui permet de rentabiliser les tournées.

Concernant les points de vente qui seraient basculés sur Avignon, ce nouveau découpage ferait perdre un chiffre d'affaires très important au dépôt de presse de Valence et enlèverait les principaux points de vente sur le secteur sud du dépôt.

Enfin, nous émettons une réserve sur le nouveau découpage du secteur d'Aubenas. En effet, de gros points de vente (Pierrelatte, Bourg St Andeol, Les Vans...) disparaîtraient au profit des dépôts de Nîmes et Avignon (dépôts Presstalis), ce qui impliquerait à revoir globalement le découpage de ce secteur.

Voilà plusieurs années que nous avons investis dans cette zone de chalandise au bénéfice des éditeurs (rachat du dépôt de Montélimar au prix fort, construction d'un nouveau dépôt...), et nous souhaitons continuer à investir par l'acquisition du dépôt d'Aubenas et de Roussillon pour former une zone de chalandise pérenne et à coûts partagés avec la PQR. Pour toutes ces raisons, nous ne sommes donc pas d'accord sur l'actualisation en l'état du nouveau schéma directeur du réseau de niveau 2 préconisé par le Cabinet Kurt Salmon et vous demandons de bien vouloir enregistrer notre requête de révision de ce découpage.

Nous vous remercions par avance de votre attention et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations les plus respectueuses.

Mr COTE Didier  
Dépositaire de Presse de Valence

**VALENCE PRESSE**  
PL EDMOND REGNAULT NOVALPARC  
Chemin des Huguenots  
26000 VALENCE  
SIRET 378 642 813 90067